

Distr.
GÉNÉRALE

CES/AC.61/2003/3
17 avril 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR
L'EUROPE (ONU)

OFFICE STATISTIQUE DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
(EUROSTAT)

CONFÉRENCE DES STATISTIENS
EUROPÉENS

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE (FAO)

Réunion commune
CEE/EUROSTAT/FAO/OCDE
sur les statistiques alimentaires et
agricoles en Europe
(Genève, 2-4 juillet 2003)

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)

COLLECTE DE DONNÉES SUR INTERNET AUX PAYS-BAS

Document présenté par Statistics Netherlands*

I. INTRODUCTION

1. LASER, organisme de paiement du Ministère de l'agriculture, de la nature et de la pêche, fournit à celui-ci des services dans les domaines de la collecte, de l'enregistrement et du contrôle de la qualité des données, du traitement des demandes de subvention, etc.
2. L'Office statistique central des Pays-Bas dépend de LASER pour la collecte, le contrôle de la qualité, l'enregistrement et la distribution de données à des fins statistiques dans le secteur agricole.

II. HISTORIQUE

3. Le premier projet pilote sur Internet a été lancé en juin 2000 par LASER. L'objectif était d'organiser pour 2001 une collecte informatisée de données à petite échelle, avec un nombre limité de clients (un échantillon représentatif de 14 000 clients), afin d'acquérir de l'expérience en matière d'élaboration et de mise en œuvre de ce type de système. Il avait été décidé que la collecte de données aux fins de l'élaboration de statistiques agricoles servait le mieux l'objectif

* Établi par Niki Dieckmann, Statistics Netherlands.

recherché, mais il était évidemment prévu d'élargir la collecte informatisée de données à de nombreux domaines et à tous les clients désireux et capables d'utiliser le système à long terme.

4. Le formulaire en ligne devait satisfaire aux critères suivants:

- Être facile à comprendre et à utiliser pour les clients;
- Présenter une grande similarité avec les formulaires traditionnels;
- Être plus rapide à remplir qu'une version papier.

5. À l'époque, la possibilité d'ajouter une signature électronique pour protéger les informations personnelles avait déjà été étudiée mais il n'y avait pas été donné suite.

6. Les résultats obtenus en 2001 ont été quelque peu décevants. Seuls 777 agriculteurs ont utilisé Internet pour communiquer les informations les concernant, soit 5 % environ de l'échantillon. Ce résultat n'était guère impressionnant mais suffisait à tirer des enseignements.

7. Il a alors semblé évident qu'il fallait faire porter les efforts sur l'amélioration du site et sur l'information et la formation des utilisateurs.

8. Les choses se sont compliquées lorsqu'il a été décidé au niveau politique de collecter en même temps les données agricoles utilisées à des fins statistiques et les données relatives aux subventions agricoles (système de paiement Union européenne – McSharry pour les cultures arables) et aux taxes environnementales. En effet, la réduction des pesanteurs administratives dans le secteur agricole était devenue une priorité politique et l'accent devait être mis sur l'utilisation multiple des données déjà collectées et enregistrées, ce qui signifiait qu'il fallait entièrement repenser le site.

9. La mise au point d'un système de collecte combinée de données sur Internet pour 2002 a commencé en juillet 2001. L'application permettant aux agriculteurs d'indiquer sur une carte les parcelles qu'ils exploitent s'est avérée particulièrement difficile à concevoir compte tenu des critères susmentionnés. Un collaborateur externe, spécialisé dans les applications du Système d'informations géographiques (SIG), a contribué à l'élaboration de l'interface utilisateurs. En 2002, les résultats ont été de nouveau décevants, 1 425 agriculteurs ayant utilisé Internet.

10. La collecte combinée de données pour 2003 n'étant guère différente de celle de 2002, on a pu s'appuyer sur l'expérience acquise pour l'élaboration du site pour 2003.

11. Un certain nombre d'améliorations ont été apportées:

- Un système de signatures électronique a été ajouté pour sécuriser le site et en simplifier l'utilisation;
- Le fonctionnement du site a été sensiblement amélioré;
- Une aide en ligne (wizard) a été ajoutée;
- On a différencié les groupes cibles en proposant des options différentes en fonction des besoins des agriculteurs et des intermédiaires;
- L'utilisateur peut désormais imprimer des pages du site.

12. L'évaluation du projet conduite chaque année a clairement montré que les aspects techniques étaient les plus faciles à adapter et à améliorer. Les facteurs qui ont le plus influé sur l'efficacité du projet et le temps passé par le personnel, en particulier en 2002-2003, étaient les changements d'ordre institutionnel. Ceux-ci ont ralenti la prise de décisions concernant la poursuite du projet, les aspects financiers, les effectifs, la définition des résultats escomptés, les contrats avec les collaborateurs externes, etc.

13. Un autre facteur important est la simplification du système Internet et l'intégration de son utilisation et de ses résultats dans les procédures courantes et dans les méthodes de travail existantes.

III. COÛT-EFFICACITÉ

14. Il est très difficile de déterminer avec exactitude quels sont les coûts et les avantages du système à un moment précis. Le développement d'Internet pour la collecte de données prendra plusieurs années. Chaque année, l'application s'étend à de nombreux domaines et le nombre de ses utilisateurs augmente. La collecte de données sur Internet a pour principal avantage d'empêcher les clients de faire des erreurs. L'organisme d'exécution peut donc réduire le nombre de contrôles administratifs et diminuer ses frais d'exploitation.

15. Cette année, l'objectif est d'obtenir 20 % d'utilisateurs. En ce qui concerne le système de paiement pour les cultures arables, cela représente 10 000 demandes sur Internet, ce qui signifie une réduction des coûts équivalant à 4 700 heures de travail administratif pour l'organisme d'exécution.

16. En ce qui concerne la collecte de données aux fins de l'élaboration de statistiques agricoles, cela représente 20 000 formulaires sur Internet, soit une réduction des coûts équivalant à 800 heures de travail administratif.

IV. ET DEMAIN?

17. Les évaluations effectuées auprès des groupes d'utilisateurs ont montré que ceux-ci attendaient du Ministère de l'agriculture, de la nature et de la pêche qu'il continue d'améliorer et de développer l'utilisation d'Internet. À leur avis, il faudrait établir des liens entre toutes les informations disponibles et enregistrées et les utiliser à des fins multiples.

18. Dans un avenir proche, la collecte de données deviendra superflue car les agriculteurs (et les autres utilisateurs du système) informeront le Ministère des changements survenus. Grâce à ce système évolutif, dont on peut espérer qu'il sera pour l'essentiel informatisé, le Ministère et ses organismes auront directement accès aux informations dont ils auront besoin pour s'acquitter de leurs tâches.

19. Un autre projet à l'étude consisterait à relier directement chaque système d'exploitation agricole aux applications informatiques du Ministère.
